

PLAN DE RIPOSTE À LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE SANDIARA

Août 2020





Sommaire

5	Introduction
7	Avant-propos
8	Rappel du contexte
11	Méthodologie
12	Brève présentation de la Commune de Sandiara
13	Analyse situationnelle de la COVID-19 : Forces et faiblesses <ul style="list-style-type: none">Des infrastructures sanitaires en deçà des normes nationaleUne économie rurale impactée par la crise sanitaireUn milieu fortement scolariséMosquées et églises, à surveiller de prèsDes déchets solides maîtrisésUne démarche de communication à renforcer
17	Axes stratégiques du plan de riposte
18	Plan d'actions communal <ul style="list-style-type: none">Dispositions prises par la communeLe plan d'actions de riposte à la COVID-19
29	Stratégie de financement du plan de riposte <ul style="list-style-type: none">Identification des partenaires potentielsFonds propres (quelles lignes budgétaires pourraient être mobilisées ?)Autres sources de financement
30	Suivi-évaluation du plan
31	Protocole de la communication






**PN
UD**
*Au service
des peuples
et des Nations*

PN UD
ETER


PN UD

Introduction

La COVID-19 s'est révélée au Sénégal le 02 mars 2020. Commençant par la région de Dakar, elle a fini par toucher toutes les régions du pays. Le virus a été signalé dans la région de Thiès au tout début de la pandémie et vu sa vitesse de propagation, les communes de Thiès, Mbour, Tivaouane, toutes proches ou contiguës à Sandiara ont été touchées. Le risque est donc là pour Sandiara de voir une partie de sa population contaminée. C'est ainsi que pour faire face à la pandémie, la commune de Sandiara a entrepris, avec l'appui du PNUD, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communal de riposte à la COVID-19 incluant la dimension communication/sensibilisation. En effet, la commune a pris diverses mesures pour répondre à la pandémie. Ces actions soutiennent la mise en œuvre de stratégies nationales existantes et les complètent. Toutefois, leur champ d'action est limité en raison de l'insuffisance des ressources financières mobilisées et de la dispersion des interventions et des intervenants.

Le plan de communication est ainsi un moyen de donner à tous les acteurs, la capacité de discuter des problèmes liés à la COVID-19, d'acquérir des connaissances et informations pertinentes et des savoirs nouveaux, de nouvelles compétences, de partager des informations et d'échanger sur les idées contenues dans les différents outils de communication validés au plan national. L'enjeu principal est une communication mobilisatrice et appropriative autour de la lutte contre la COVID-19. Cette communication se servira de l'essentiel des outils et médias et des capacités propres aux acteurs.

A travers ce plan, les actions entreprises seront recensées, les défis auxquels la commune est confrontée (au plan technique et communicationnel) seront identifiés, et les recommandations des équipes municipales dans la manière dont les réponses pourraient être mieux gérées recueillies et analysées.

Il s'agira de : i) renforcer le rôle que la commune joue dans la riposte de la COVID-19 ; ii) identifier les réponses de la commune face à l'urgence de la COVID-19 ; iii) identifier les défis à relever et les lacunes à combler ; iv) répertorier les succès et les bonnes pratiques ; v) présenter le dispositif mis en place pour gérer la riposte ; vi) identifier les mesures prises par les autres parties prenantes telles que les associations, groupements de femmes, le secteur privé, etc., pour mieux soutenir les efforts de la commune et proposer des pistes pour renforcer la coordination entre elles.

Relativement à la communication, il est proposé : i) une approche de communication adaptée aux pratiques des différents acteurs territoriaux en prenant en compte leurs préoccupations dans le cadre de leur mission spécifique. A cet effet, des besoins et des axes d'intervention ont été clairement spécifiés ; ii) les mécanismes et procédures qui facilitent la contractualisation de services de communication entre les parties prenantes ont été définis ; iii) les besoins et les réponses communicationnels pour asseoir les modalités de collaboration entre les parties prenantes ont été identifiés ; iv) la démarche et les outils de communication ont été établis pour une mise en œuvre.

Le plan de riposte fera ressortir l'analyse situationnelle de la COVID-19 dans la Commune de Sandiara, les actions prioritaires à mettre en œuvre, l'approche de communication et de sensibilisation, la stratégie de financement et le dispositif de suivi-évaluation qui sera mis en place.



PARTENARIAT SÉNÉGAL P

PLAN
STRATEGIQUE
2017-2021

Avant-propos

Dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19, le rôle des collectivités territoriales a été considéré comme déterminant et primordial. En effet, les maires exercent au titre de leurs compétences, la mise en œuvre des mesures de prévention et d'hygiène en matière de santé ainsi que l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux (art. 307 Code général des collectivités territoriales). Aux côtés du Gouvernement, les collectivités territoriales ont été en première ligne pour assister les populations, les plus vulnérables, et combattre, la propagation du coronavirus. Les différentes circulaires du Ministre des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires, ont indiqué, à suffisance, le rôle attendu des exécutifs locaux dans la lutte contre la pandémie. Dans le cadre d'une approche territoriale, alignée au plan national de riposte à la COVID-19, cinq communes pilotes (Ndiaffate, Ndiob, Bargny, Mont-Rolland, Sandiara) qui serviront de modèles pour inspirer un plan de généralisation ont été accompagnées par le PNUD

qui a engagé des efforts de reprogrammation de ses activités, pour élaborer des plans communaux de riposte à la COVID-19. Les plans sont articulés autour de : i) renforcement des capacités d'accueil et d'isolement des personnes infectées ; ii) renforcement de l'application des mesures barrières par la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la mise à disposition de kits d'hygiène ; iii) renforcement de la résilience économique et sociale de la commune.

Le plan communal de riposte de Sandiara, assorti d'un important volet de communication sociale, est conçu pour les acteurs locaux comme un outil complet, fédérateur et mobilisateur pour la prévention et la gestion de la pandémie, au niveau territorial. Il constitue un outil important de relance des économies locales, pour une décentralisation effective des politiques publiques, afin de soutenir l'Agenda 2030.



Le Représentant Résident du PNUD et les Maires de Ndiob, Sandiara, Ndiaffate, Bargny et Mont-Rolland à l'occasion de la cérémonie de remise de kits d'hygiène le 5 juin 2020.

Rappel du contexte

Au Sénégal, depuis le premier cas de contamination à la COVID-19 le 02 mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures d'ordre sanitaire, sécuritaire et social : vulgarisation des mesures de prévention sanitaire au sein des communautés, traitement des malades, instauration de l'état d'urgence assortie d'un couvre-feu et plusieurs mesures d'aide économique et alimentaire. À ce jour, même si l'on enregistre un bon taux de guérison, les cas d'infection sont en progression continue, avec une montée des cas de contamination communautaire qui suscite l'inquiétude.

Pour une meilleure implication des collectivités territoriales, des dispositions institutionnelles et réglementaires ont été prises. Trois lettres circulaires initiées par le Ministère des collectivités territoriales ont invité les exécutifs locaux à définir des stratégies pour mettre en évidence leur rôle essentiel dans la lutte contre la COVID-19 et pour participer activement à la préparation de la reprise des enseignements et apprentissages dans les établissements scolaires par des actions de protection sanitaire.

Dans les territoires, des initiatives, certes limitées en raison de l'insuffisance des ressources financières mobilisées et du caractère isolé, sans logique d'harmonisation, sont portées par plusieurs catégories socio-professionnelles pour assurer une riposte multisectorielle. Il s'agit de la mise à disposition d'équipements et matériels, la mobilisation des ressources pour financer les actions de riposte, la sensibilisation de masse et de proximité, la mise en place de comités d'alerte et de sécurité, le suivi du respect des mesures d'hygiène avec la mobilisation des facilitateurs et assistants de collectivités territoriales.

Pour ne pas être davantage soumis à la progression de la COVID-19, les territoires revendiquent la nécessité d'avoir, en temps réel, une réelle maîtrise des informations concernant l'évolution de la crise, les moyens nécessaires à la riposte, et le comportement des populations impactées ou susceptibles d'être impactées par la crise. La commune de Sandiara ne dispose pas, à ce jour, de cas de contamination à la COVID-19.

En dehors des difficultés d'ordre sanitaire, une autre menace plus insidieuse guette les collectivités territoriales et les acteurs économiques en particulier, les risques de pertes d'emploi, d'activités et de revenus. Cette situation laisse entrevoir une crise sociale massive à laquelle il convient de réfléchir et d'anticiper, dès maintenant, pour assurer la résilience sociale et économique post COVID-19.

Cette pandémie de la COVID-19 intervient, également, dans un moment de crise des valeurs, se traduisant par des attitudes individuelles et collectives pouvant retarder la prise de conscience et la nécessité d'un changement de comportement, pour une réponse opportune.

Communiquer dans ce contexte est essentiel pour assurer :

- Un positionnement stratégique clair et cohérent des collectivités territoriales pilotes pour contribuer efficacement à la riposte contre la pandémie ;
- Le développement d'outil de communication et de plaidoyer devant renforcer l'impact et les résultats des cts en mettant l'accent sur des thématiques pertinents ;
- Le développement de messages ;
- Le développement des partenariats pour la répliquabilité de cette initiative pilote ;
- Le renforcement du plaidoyer et du dialogue politique.

En effet, avec la montée des cas de contamination communautaire, les territoires se présentent comme les échelons les plus pertinents pour assurer la sensibilisation, l'engagement communautaire, la conduite d'actions de riposte et de résilience. Ce constat prend plus de relief dans un contexte marqué par les mesures de distanciation sociale et d'extrême survie des communautés. Pour atteindre les collectivités territoriales, l'effectivité de toute l'opération au niveau communautaire devra être portée par la « commission santé élargie du conseil municipal » et comprend plusieurs acteurs issus de différentes catégories socio-professionnelles.

Le PNUD, soucieux d'un alignement sur les priorités nationales, compte apporter une contribution au double plan stratégique et opérationnel, par l'instruction d'une opération à vocation territoriale pour faire face à la situation d'urgence.

Méthodologie

La démarche méthodologique mise en œuvre pour mener à réaliser ce plan de riposte a été :

1. La revue documentaire, notamment l'exploitation du plan Sandiara Emergent, les statistiques de l'Agence Nationale des Statistiques et de la démographie, l'analyse situationnelle de la commune réalisée par l'équipe du PNUD ;

2. Les entretiens téléphoniques avec les maires et leur équipe municipale ;

3. Les entretiens et séances de travail avec le point focal désigné par le Maire ;

4. La confection d'un questionnaire et d'un canevas de collecte des données qui ont été partagés par e-mail avec les communes-cibles ;

5. La réalisation de la situation de référence en matière de communication sur la base des fiches transmises ;

6. La confection et l'administration d'une enquête en ligne relative à la communication (Jotform) Ainsi, l'analyse de la situation, l'identification des enjeux et orientations stratégiques, axes et objectifs stratégiques, des cibles, des messages, et actions prioritaires ont permis l'élaboration de la stratégie de communication ;

7. L'analyse et l'interprétation des données recueillies et la consolidation du plan d'actions ;

8. L'organisation de réunions virtuelles avec les acteurs : certains éléments contenus dans le questionnaire ont été précisés suite à des entretiens téléphoniques avec l'équipe municipale.

Brève présentation de la Commune de Sandiara

La Commune de Sandiara est située dans l'arrondissement de Sessène, département de Mbour, région de Thiès. Elle s'étale sur une superficie de 199 km². Elle compte 22 villages officiels et plusieurs hameaux pour une population évaluée à 30 856 habitants en 2016, soit une densité de 155 habitants au km².

La pyramide des âges révèle que les moins de vingt ans représentent plus de 60% de la population alors que les soixante ans et plus, représentent 6% de la population. C'est cette dernière frange de la population qui est la plus vulnérable à la COVID-19.

La population active (15-64 ans) représente 47 % dont la grande majorité, environ plus de 97 % vivent essentiellement des activités agricoles, au sens large. Cette population essentiellement agricole mérite une attention particulière en raison de sa contribution inestimable à l'économie locale.

Analyse situationnelle de la COVID-19 : Forces et faiblesses

Des infrastructures sanitaires en deçà des normes nationales

La commune de Sandiara dispose de cinq (05) postes de santé et de douze (12) cases de santé. En sus, on dénombre dans la commune un dispensaire au lycée de Sandiara et deux centres d'écoute des adolescents. Comparativement aux normes d'implantation fixées par décret 2009-521 du 04 juin 2009, relatif à la carte sanitaire en milieu rural, soit 01 poste de santé pour 4132 habitants, la commune de Sandiara connaît un déficit de 04 postes de santé. En effet, elle enregistre un ratio de 9477 habitants/poste de santé.

Chaque poste de santé fonctionnel dispose d'un infirmier chef de poste et d'une sage-femme. Cependant, on compte également dix-sept (17) matrones réparties dans les cases et les postes de santé. Cette situation correspond à 01 infirmier pour 10 285 habitants et 01 sage-femme pour 1890 FAR (15-49 ans). Ce qui situe la commune en dessous des normes de l'OMS.

De plus, les deux ambulances dont dispose la commune sont localisées au poste de santé de Sandiara, ce qui pose de réels problèmes d'évacuation pour les autres postes. Globalement, le plateau technique de la commune est largement insuffisant. Toutefois, il faut noter aussi que Sandiara profite bien de sa proximité avec l'hôpital de Mbour et du Centre de Santé de Thiadiaye.

Une économie rurale impactée par la crise sanitaire

L'économie de la commune garde encore son caractère rural, centrée principalement sur les activités agropastorales (agriculture et élevage), à côté desquelles se pratiquent le commerce et le transport. La commune abrite une quinzaine d'entreprises.

Longtemps inexploré par les collectivités locales, le secteur de l'industrie commence à bénéficier d'une attention particulière. En effet, des initiatives sont en train d'être prises par les autorités municipales pour le développement des PME /PMI. L'implantation d'un lycée technique professionnel ainsi que d'une zone industrielle constituent des initiatives salutaires pour le développement industriel.

En effet, la zone industrielle est en phase de finalisation. Elle a connu une extension passant de 50 à 100 ha grâce à l'appui de l'Etat qui l'a érigée en zone économique spéciale avec d'importantes opportunités et de toutes les commodités y relatives. La zone abrite actuellement une quinzaine d'entreprises et est sollicitée par une dizaine d'autres dont une actuellement délocalisée à Diamniadio.

Les artisans les plus rencontrés dans la commune sont : les menuisiers, les bijoutiers, les cordonniers, les forgerons, les teinturières, les tailleurs, les maçons, les bûcherons, les soudeurs, les coiffeurs.

Du fait des mesures préventives prises par l'État pour contrer la propagation de la pandémie, les acteurs économiques de la commune de Sandiara ont été impactés, d'où un certain nombre de mesures devant permettre de les soutenir pour compenser, en partie, les pertes subies.

Un milieu fortement scolarisé

La commune dispose d'un réseau d'équipements d'éducation et de formation relativement dense. Elle compte quinze (15) écoles dans la petite enfance, vingt-sept (27) écoles primaires, quatre (04) CEM, un (01) lycée et deux (02) écoles de formation professionnelle. Au niveau du moyen secondaire, le déficit en collèges est très important si l'on se réfère à la taille moyenne des effectifs, soit 61 élèves par classe. Le nombre d'élèves en classe d'examen est estimé à 1000 en classe de CM2, 600 en classe de troisième et 400 en classe de terminale. Le personnel d'enseignement et d'administration est aussi estimé à 120 personnes. Du fait de la réouverture des écoles, à la date du 25 juin 2020, ces personnes sont les plus exposées aux risques de contagion. C'est pour cela qu'un accent particulier sera mis à ce niveau pour veiller à la disponibilité des thermo flashes (au moins 200 pour des groupes de 100 élèves par thermo flashes), de dispositifs de lavage de mains, des masques et surtout au respect des gestes barrières et de la distanciation physique..

Mosquées et églises, à surveiller de près

La Commune de Sandiara compte 05 églises et 40 mosquées. Ce nombre important de lieux de culte est à prendre en compte dans le plan de riposte et de prévention de la COVID-19. En effet, ce sont majoritairement les personnes du troisième âge qui fréquentent les lieux de culte alors qu'il est clairement établi que le virus leur est létal. D'où la nécessité de les sensibiliser davantage sur les gestes barrières, la distanciation physique et le port des équipements de protection. Au sein des lieux de culte, un petit comité sera monté pour veiller au lavage des mains, la prise de température, le port du masque et le respect de la distanciation physique.

Des déchets solides maîtrisés

La commune dispose d'un dépotoir d'ordures et de matériels de collecte et de transport des déchets solides. Elle a initié et met en œuvre un projet de gestion des ordures dénommé « Projet Sandiara Ville Propre », avec l'appui de partenaires et la responsabilisation des acteurs locaux (2 camions bennes, 1200 poubelles pour les ménages, et le matériel de balayage). Le projet concerne les ordures ménagères, les résidus de récoltes notamment des arachides, et les déchets plastiques. Il faut noter que la production des déchets plastiques disséminés çà et là dans la commune de Sandiara est renforcée par la consommation de l'eau issue des sachets plastiques et le fort usage des sachets plastiques comme principal moyen d'emballages des articles et des marchandises.

Le niveau d'équipement individuel en latrines majoritairement traditionnelles est suffisant, car chaque ménage dispose d'au moins une latrine. Les eaux usées sont issues des entreprises installées dans la commune et des ménages et autres places publiques (marchés, services publics, etc.).

Une démarche de communication à renforcer

La commune a bien pris en compte la dimension communication dans son plan de riposte. Toutefois, elle ne dispose pas de personne ressource en communication dédiée à la conception et à la mise en œuvre de la politique de communication. Cependant, la commune a l'avantage de disposer d'une division « Commission santé et sociale » et des personnes ayant une certaine proximité par rapport à la communication. C'est ce qui expliquerait une prise en charge des différentes actions de communication. La commune a mis en route des activités à connotation communautaire grâce à la radio communautaire, mais aussi et surtout l'existence d'une chaîne locale câblée.

Les acteurs territoriaux s'accordent sur la démarche participative et une consultation large de tous les acteurs garantissant la réussite du plan de communication. Ce dernier devrait se baser sur des messages incontestables. Il est donc très important d'avoir des données qui permettent de démontrer les évidences de l'opération menée avec l'accompagnement du PNUD. Enfin, des acteurs recommandent l'accompagnement par des profils spécialisés en communication pour l'atteinte des objectifs poursuivis.



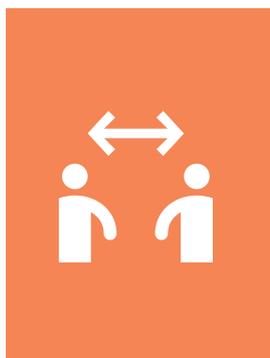


Axes stratégiques du plan de riposte



Renforcer les capacités d'accueil et d'isolement

des personnes infectées à la COVID-19 au niveau des postes et cases de santé avant leur référencement aux structures sanitaires dédiées pour leur prise en charge médicale.



Renforcer l'application des mesures barrières

par la sensibilisation, la mobilisation communautaire et la mise à disposition de kits d'hygiène.



Renforcer la résilience économique et sociale

de la Commune pour lui permettre de faire face à la pandémie présente, mais aussi en cas de survenue future d'autres crises sanitaires, notamment.

Plan d'actions communal

Le plan d'actions vient renforcer les dispositions déjà prises par la commune dans le cadre de la prévention et de la riposte à la COVID-19. En effet, dès l'apparition de la maladie au Sénégal, les autorités municipales, les organisations communautaires de base, le personnel de santé, les leaders d'opinion se sont mobilisés pour empêcher la propagation du virus.

Dispositions prises par la commune

La commune de Sandiara n'a enregistré aucun cas positif de Covid-19 depuis le début de la pandémie. Cependant, la multiplication des cas issus de la transmission communautaire au niveau national, la prochaine réouverture des classes et l'assouplissement des mesures préventives indiquent vraisemblablement que le risque s'amplifie. C'est pourquoi, le défi est de stopper la chaîne de contamination, au niveau local, par la sensibilisation et l'adoption de mesures barrières chez les populations et au niveau des structures de santé gérées par la commune. Le maire et son équipe municipale ont entamé, très tôt les actions de riposte et de prévention en octroyant du savon, de l'eau de javel, des masques à la communauté.

LE COMITÉ LOCAL DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

La commune a mis en place un comité local de lutte contre la COVID-19. Il est composé des membres du bureau du conseil municipal, des sages-femmes, des animateurs de la radio communautaire et la chaîne locale câblée, Sandiara médical assistance, des scouts, de l'association Diokelose, des infirmiers chefs de poste.

Les différentes actions entreprises par le comité local sont les suivantes :

- Tournée et caravanes de sensibilisation dans 32 villages ;
- Emission de sensibilisation sur les mesures barrières ;
- Invité du maire sur le plateau de la chaîne locale câblée (Niang Ty) ;
- Distribution de masques, de vivres aux daaras ;
- Achats de riz pour 600 familles ;
- Désinfections des écoles ;
- Mise en place d'un fonds de 12 millions pour achat de masques, lave-main, savons, etc.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Selon le maire de Sandiara, la difficulté principale réside dans la faiblesse des moyens pour satisfaire l'ensemble des besoins exprimés. Il pense aussi qu'il y a un déficit dans la communication, notamment avec le port du masque, d'abord déclaré non obligatoire, ensuite obligatoire.

Cette insuffisance des ressources affecte négativement la mise en œuvre des axes de la communication. La question focale est comment motiver les relais pour une transmission correcte et dissémination de l'information. Selon les acteurs territoriaux, des activités à moindre coût et à fort impact social devraient être privilégiées.

FACTEURS DE SUCCÈS

Les motifs de satisfaction sont liés à la mobilisation générale de toutes les forces vives de la commune (société civile, jeunes, femmes...), accompagnées par les autorités administratives et les services de sécurité.

Pour la mise en œuvre des actions de riposte, la commune de Sandiara a pu mobiliser un montant de 17 millions de FCFA dont 15 millions sur fonds propres et 02 millions en provenance de ses partenaires.

Le PNUD a mis à la disposition de la commune, dans le cadre de la riposte territoriale à la Covid-19, un important lot de matériels composé de : 10 000 masques, 500 bouteilles de gels hydroalcooliques, 100 gants, 20 blouses de protection pour le personnel sanitaire, 10 thermo flash, 8 000 savons et 3 000 bouteilles deau de javel. Aussi, des équipements médicaux (15 lits d'hôpital et 08 tables d'accouchement) et du matériel informatique (05 ordinateurs et 03 imprimantes) ont été remis par le PNUD à la commune.

Tableau récapitulatif des contributions des partenaires à la riposte COVID-19 dans la commune de Sandiara

Rubriques	Commune	PNUD	Comité départemental	Diaspora	Responsables
Dotation de produits sanitaires et matériels de protection (gels, lavoirs, savons, thermoflashes, masques, eau de javel, blouses de protection, etc.)	5 000 000	13 597 727	6 850 000	1 413 000	En nature
Mise à disposition de matériels médicaux et informatiques	-	13 723 225	-	-	-
Octroi de denrées alimentaires aux ménages non couverts par l'Etat	14 000 000	-	-	-	-
Diffusion d'émissions dans les radios communautaires	-	-	-	-	En nature
Appui aux dahras	1 200 000	-	-	-	1 059 200
Appui aux familles la COVID-19	1 200 000	-	-	-	-
TOTAL	21 400 000	27 320 952	6 850 000	1 413 000	1 059 200
TOTAL GÉNÉRAL			56 983 952		

Le plan d'actions de riposte à la COVID-19

Les actions à mener dans le cadre de la riposte s'articulent autour des secteurs suivants : santé, éducation, économie, Socio-culturel, environnement et communication/engagement communautaire. Le Plan de riposte est prévu pour une période de 03 mois et peut être prolongé à 06 mois en fonction de l'évolution de la maladie. Au cours de sa mise en œuvre, les aspects liés à la riposte post COVID-19 seront abordés, dans le sens de préparer la commune à faire face à d'éventuelles risques sanitaires futures.



SANTÉ

Il s'agit de renforcer les capacités d'accueil et d'isolement des personnes infectées à la COVID-19 au niveau des postes et cases de santé avant leur référencement aux structures sanitaires dédiées pour leur prise en charge médicale. A ce niveau, la commune propose de mettre à la disposition du personnel de santé, des équipements de détection (thermo flashes), de protection (masques, visières, combinaison de protection, gels, savons, eau de javel, etc.). Il est aussi proposé de renforcer les capacités des agents de santé dans le domaine de la prévention et de la gestion des épidémies. A partir des structures sanitaires, une campagne de sensibilisation devrait être faite pour toucher le maximum de populations (cf. plan de communication).

La commune compte 17 structures sanitaires qu'il faudrait doter, au moins d'un thermo flash par poste ou case de santé. Il faudrait aussi doter le personnel de plusieurs centaines de lots de paires de gants, mais aussi de masques afin que chaque agent puisse disposer, d'au moins, 4 masques réutilisables et de plusieurs lots de masques chirurgicaux qui devront être changés régulièrement.



ÉDUCATION

Avec la réouverture prochaine des écoles, le risque de contagion augmente du fait de la présence des élèves au niveau des salles de classe et des cours de récréation. Pour cette raison, la commune préconise de mettre à la disposition des écoles des kits d'hygiène, de protection et de détection de la fièvre sur site. La commune veut avoir « zéro risque dans le système éducatif ; elle veut aussi rassurer tous les acteurs élèves, enseignants et personnels scolaires afin que la reprise soit effective. Enfin, le Comité local de riposte installera au niveau de chaque école, un groupe de suivi afin d'appuyer l'adoption des gestes barrières par la communauté. Les 49 établissements scolaires de la commune seront concernés par le plan de riposte post COVID-19. Le comité communal de lutte contre la COVID-19 veillera à ce que tous les élèves en classe d'examen puissent disposer chacun, d'au moins, 3 masques réutilisables. Chaque école disposera d'un dispositif de lavage des mains et de prise de température. Des équipements audiovisuels seront mis à disposition des élèves afin de leur permettre de suivre des cours à partir du réseau câblé local.



ÉCONOMIE

Le plan de riposte mettra l'accent sur les acteurs économiques fortement impactés par la COVID-19. En effet, une stratégie d'évaluation des pertes subies par les commerçants, artisans, artistes sera mise en œuvre. A travers un fonds d'appui à la résilience économique, les acteurs de l'économie locale pourront bénéficier de crédits et/ou subventions leur permettant de continuer ou de relancer leurs activités. Les familles vulnérables n'ayant pas bénéficié de l'appui en vivres de l'État ont été recensées et la commune est en train de déployer les moyens pour les doter en kits alimentaires.



SOCIO-CULTUREL

Les lieux de culte (mosquées et églises) seront aussi ciblés par les actions de prévention et de riposte. La distribution des équipements de prévention et de riposte se fera aussi à ce niveau. Le tout sera accompagné d'une campagne dynamique de sensibilisation pour observer les gestes barrières et la distanciation physique. Chaque mosquée et église disposera de kits de lavage de main, de thermo-flashes, de gels hydroalcooliques et de masques de protection. Il sera aussi procédé à un marquage des places à laisser vide au niveau des lieux de culte pour le respect de la distanciation physique. Les personnes vivant avec un handicap et les personnes défavorisées feront l'objet d'une attention particulière de la part du comité local de riposte.



ENVIRONNEMENT

La commune dispose d'un écovillage réalisé, en partenariat avec le PNUD. Elle renforcera les dispositions en faveur de la préservation de l'environnement en mettant et renforçant les bacs à ordures et le matériel de nettoyage. A travers le plan de riposte, la commune encouragera le nettoyage dans les villages par la mise à disposition de matériels de nettoyage. Cette action sera accompagnée par la création de dépôts d'ordures au niveau des villages.



COMMUNICATION ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'atteinte des résultats se base sur des interventions combinant plusieurs approches pour toucher le maximum de cibles. Ainsi, la commune de Sandiara aura recours aux approches développées ci-dessous.

La communication de masse utilisant la chaîne câblée locale, la radio communautaire, les supports écrits (affiches), les réseaux sociaux afin d'apporter un changement social et de comportement.

La mobilisation sociale à travers la communication interpersonnelle (CIP), les visites à domicile, une à deux campagnes d'information ciblées sur le COVID-19 et les différentes thématiques y afférentes.

Le renforcement des capacités des points focaux et des media qui sont des cibles secondaires jouant un rôle important pour atteindre chacun des objectifs stratégiques. Il sera crucial que ces cibles aient d'abord, une bonne compréhension des enjeux de la pandémie, pour pouvoir porter la sensibilisation et le débat sur ces questions majeures.

Le plaidoyer pour amener le maire, les leaders religieux et traditionnels, et les acteurs territoriaux, notamment les volontaires de la communication sociale (VOCOS) à s'engager en faveur de l'application des mesures de prévention et de gestion de la pandémie.

La production de supports d'information et l'utilisation des TIC restent des éléments clés pour positionner les mesures de prévention, faire le plaidoyer et alimenter en informations tant les cibles primaires que les cibles secondaires, élargir l'accès aux informations de qualité, surtout aux différents acteurs, de façon directe.

Déclinaison de l'approche de communication

Au niveau territorial, la commune de Sandiara devra, par ses résultats, être en première ligne. Spécifiquement, le maire (au besoin, le point focal) porte l'essentiel

des initiatives en communication. Subséquemment, l'infirmier chef de poste ou le directeur d'établissement, les personnes ressources, en fonction des thématiques prioritaires, se positionneront pour des éclairages techniques et scientifiques. Le PNUD ainsi que d'autres partenaires joueront un rôle d'accompagnateur technique et financier.

Au niveau des quartiers et des villages, il s'agira d'accompagner les acteurs des territoires à rendre visibles les résultats poursuivis. Il y aura une délégation de responsabilité aux acteurs territoriaux. Les relais communautaires sont les personnes morales pour la diffusion des résultats. La déclinaison des actions de communication se basera sur les relais communautaires choisis parmi les personnes les mieux indiquées.

Pour assurer une cohérence entre le niveau national et le niveau des territoires, une parfaite synchronisation devra s'observer. Dans tous les cas, le maire, en lien avec son point focal, devra s'affirmer comme le garant de toute l'appropriation des activités, en veillant à une bonne articulation entre les principes, la démarche et les résultats.

Ciblage et segmentation des acteurs

La segmentation de la cible est une activité particulière qui permet de mieux maîtriser les relations et interrelations entre acteurs. En outre, elle permet de mieux préciser l'outil à concevoir pour atteindre les objectifs. Trois variantes sont notées :

- **La cible directe.** La segmentation laisse apparaître plusieurs catégories et familles d'acteurs. Naturellement ce sont tous les bénéficiaires des actions au niveau du territoire. Il s'agit des élus locaux et du corps médical.
- **Les cibles secondaires.** Il s'agit des acteurs non étatiques, des Ba , des chefs coutumiers et religieux, des hommes et femmes d'influence et des media. Cette cible a besoin d'une information maîtrisée sur les tendances lourdes de la mise en œuvre des activités.
- **Les cibles tertiaires.** Elles sont constituées par les autorités administratives et les agents des services techniques déconcentrés et les partenaires de la collectivité territoriale. La communication vers cette cible sera fondée sur les procédures qui facilitent le dialogue institutionnel et le plaidoyer.

Canaux/Supports de communication

Les canaux qui seront utilisés dans cette démarche multimédia sont variés et se concentrent autour de :

Canal territorial et socio-traditionnel : ce sont les élus locaux, le corps médical, les acteurs non étatiques, les agents des services techniques déconcentrés, les leaders communautaires et religieux, les établissements scolaires. Ils développent

une réelle proximité avec les acteurs territoriaux. Ce sont les courroies de transmission des messages vers les publics généralement difficiles d'accès. Nous allons les utiliser pour une démarche participative.

Canal mass média : ces canaux et tous supports confondus (radios communautaires et privées, télévisions, réseaux sociaux, etc., sms, téléphonie), les supports de sensibilisation, de promotion et de visibilité : kakémonos, affiches, banderoles, casquettes, t-shirt, flyers, etc. Une combinaison judicieuse entre les différents supports et canaux permettra d'optimiser les effets escomptés de l'approche de communication. Mais la prudence s'impose dans leur usage, et nécessite un préalable : le renforcement des capacités des acteurs des mass media ainsi que leur fidélisation, à travers, un pacte à définir.

Structuration des messages/ éléments de langage de la COVID-19

Les messages qui traversent les actions de la COVID-19 sont pluriels. Ils ont une connotation technique et techniciste assez élevée. Leur compréhension requiert un reformatage dans un souci de simplicité et de souplesse. Dans cette stratégie, nous allons nous baser sur les résultats attendus de l'intervention pour proposer des axes de messages mobilisateurs. Les messages mettent l'accent sur les avantages pour toutes les cibles autour des activités.

GESTES BARRIERES :

- La COVID-19 est une maladie mortelle.
- Le virus est encore présent parmi nous. Nous devons nous protéger en appliquant de façon systématique les mesures barrières en tout temps et en tout lieu.
- En l'absence d'un remède sérieux, j'applique les mesures barrières pour me protéger et protéger ma famille ainsi que mon entourage. J'applique les mesures barrières pour retrouver une vie normale.
- Je suis jeune, mais je protège mon entourage.

ECONOMIE :

- Si la COVID-19 se prolonge, nous courrons vers une famine. Prévenir la COVID-19 chez les femmes et les jeunes, c'est assurer la disponibilité d'une force de travail motrice du développement économique et social des communautés. Cela apporte des avantages substantiels tant pour l'entrepreneur que pour l'économie locale et la société, en général. Il s'agit d'un impératif économique et social pour relever le défi du chômage des jeunes, notamment dans la collectivité territoriale. Il est démontré que la promotion d'une économie forte et solidaire est une opportunité pour la création de richesses et d'emplois pour les jeunes et les femmes.

DEMOGRAPHIE :

- La COVID-19 tue particulièrement les personnes âgées et souffrant d'une maladie chronique. Investir dans la prévention du COVID-19, c'est assurer à ses parents, une longévité et un accompagnement dans l'avenir. Cela permet de créer les conditions adéquates pour faciliter une transition démographique rapide, essentielle pour réaliser la croissance au sein de ma communauté.

TEXTES SACRES :

- La COVID-19 est une pandémie. Pour nous prémunir, nous devons revoir nos comportements et attitudes pour être en phase avec les recommandations du Coran et de la Bible.
- Pendant les épidémies, l'Islam propose des orientations fondamentales parmi lesquelles :
 - ↳ Se confier entièrement à Allah et croire fermement à la volonté divine, tout en se pliant à sa puissance. Il dit : « Dis: « Rien ne nous atteindra, en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous ».
 - ↳ La nécessité de prendre des précautions avant l'apparition d'un quelconque mal. La charia va dans le même sens, lorsqu'elle édicte des mesures préventives à prendre. Le Prophète (PSL) a fait état de la nécessité de se garder de se déplacer vers des gens ou des endroits atteints par une maladie contagieuse.
- Cette situation inattendue ne nous dispense pas de prier et de continuer à vivre notre foi, selon la Bible.
 - ↳ Le cœur et la conscience sont véritablement le lieu propice où Dieu nous parle. Charge à nous comme Église de nous ajuster, de nous adapter à la crise et d'inventer de nouvelles manières de vivre notre foi et de rendre compte de l'espérance qui est en nous (1Pierre 3, 15-17).
 - ↳ Face à la « guerre » contre le coronavirus, nous sommes appelés à nous armer de patience et de courage, tout en gardant la foi en continuant à prier sans cesse. Jésus-Christ, qui a expérimenté la souffrance avant nous, nous soutient dans cette marche, lui qui est passé de la mort à la résurrection. Et sa résurrection est la réponse de Dieu face à ce qui lui est arrivé : passion et mort. C'est la victoire du bien sur le mal. Le mal ne saurait jamais triompher.

DEVELOPPEMENT :

- Pour promouvoir une gouvernance locale inclusive, compétitive, porteuse d'un développement local harmonieux, la collectivité territoriale doit investir dans les secteurs sociaux essentiels tels que la santé et l'éducation.
- En tant que collectivité territoriale, je vais désormais orienter des investissements prioritaires vers la santé et l'éducation pour mieux prendre en charge ces compétences partagées et préparer les populations à une meilleure résilience aux chocs futurs.

Axe stratégique n°1 : La prévention par la sensibilisation et la mobilisation sociale des acteurs territoriaux

AXE : PREVENTION

Objectif

- Améliorer l'engagement, l'implication et le soutien des principales parties prenantes, y compris les bénéficiaires finaux, dans la mise en œuvre des activités.

Stratégie : l'adoption de comportements favorables pour la mise en œuvre des mesures de prévention

Approches	Canaux/supports	Idées de messages	Ton	Responsables
Mass médias Mobilisation sociale Plaidoyer	Spots radio et TV Affiches Émissions radio Internet et médias sociaux, Campagnes communautaires	Gestes barrières Economie Démographie Textes sacrés Développement	Informatif Sensibilisation Educatif Dissuasif	Lead : Communicant territorial Co-responsables : Volontaires de la communication sociale
Cibles Maire	Activités : <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification d'un point focal en communication (communicant territorial) pour la mise en œuvre du plan de communication ; 2. Identifier les volontaires de la communication sociale (VOCOS) composés d'un représentant de : la Commune, d'un quartier, de village, de badienou gokh, d'un ASC, d'une matrone, d'un représentant du mouvement navétanes, d'un communicateur traditionnel). Une préférence pour les femmes et les mouvements féminins ; 3. Mettre en œuvre de « JoG Xeex COVID-19 » ; 4. Engager les leaders communautaires de la collectivité territoriale. (Imams, Prêtres, Chef de quartier, Chef de village, célébrité, etc., conformément aux directives ; 5. Mettre en une guérite « Point Santé » à l'entrée et à la sortie de la Commune » ; 6. Mettre en place un centre d'appel d'alerte : 19-19 pour les cas suspects ; 7. Organiser et sponsoriser des récompenses, des événements et d'autres initiatives pour reconnaître et encourager l'initiative autour des domaines thématiques de la COVID-19 ; 8. Organiser des visites de sensibilisation sur le terrain accompagnées des acteurs communautaires ; 9. Se doter d'un affichage numérique pour le partage des messages de prévention ; 10. Signer une convention avec une radio communautaire, un média social, une TV ; 11. Se doter de supports de communication bandes annonces/spot radio, (plaques d'information) et les positionner au niveau des endroits stratégiques. 			
Communicant territorial (Point focal)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Produire et distribuer du matériel de marque de la collectivité territoriale avant, pendant et après des événements, des campagnes et des activités ; 2. Produire une courte vidéo et un documentaire sur les meilleures pratiques et le contenu axé sur les résultats, les preuves ; 3. Organiser et planifier les émissions thématiques radiophoniques ; 4. Maintenir et gérer un référentiel / archive de tous les produits, témoignages discours, déclarations des leaders communautaires (audiovisuels) ; 5. Élaborer des critères et primer la meilleure initiative issue des quartiers et des villages. Faire une capsule de 3 min sur cette initiative ; 6. Mettre en place le réseau des communicants territoriaux des 5 collectivités territoriales. 			
Infirmier Chef de poste	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des formations et des après-midi cognitifs pour les membres des comités d'engagement citoyen afin de les familiariser avec les mesures de prévention, les thématiques COVID-19 et les messages clefs. 			
Volontaires de la communication sociale (badienou gokh, Relais dans les quartiers, villages, ASC, Gouvernement scolaire des enfants, Enseignants)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Signer une déclaration d'engagement volontaire pour accompagner dans la sensibilisation et l'engagement des communautés ; 2. Mettre en œuvre le plan d'action de la communication dans les quartiers et les villages. 			
PNUD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources des partenaires et des donateurs ; 2. Concevoir un Guide didactique pour la prévention du COVID-19 ; 3. Concevoir une stratégie de mise à l'échelle des initiatives dans une démarche partenariale ; 4. Organiser une journée « table des partenaires et des donateurs » ; 5. Renforcer et mettre à l'échelle des CT collectivités territoriales une stratégie digitale ; 6. La dotation des différentes CTs d'un dispositif informatique (ordinateurs et de connexion Internet, Vidéoprojecteur, Téléphone, adresse Zoom) ; 7. La prise en charge du plan de communication de chaque CT. 			

Axe stratégique n°2 : la gestion de la pandémie**AXE : GESTION COVID ET PARTENARIAT****Objectif**

- Faciliter l'appropriation des mesures de prévention et de gestion de la pandémie, par une démarche partenariale.

Stratégie : le développement des partenariats stratégiques pour une mobilisation accrue de ressources

Approches	Canaux/supports	Idées de messages	Ton	Responsables
Mass médias Mobilisation sociale Plaidoyer	Spots radio et TV Affiches Émissions radio Internet et médias sociaux, Campagnes communautaires	Gestes barrières Economie Démographie Textes sacrés Développement	Informatif Sensibilisation Educatif Dissuasif	Lead : Communicant territorial Co-responsables : Volontaires de la communication sociale
Approches	Activités :			
Maire Communicant territorial (Point focal)	1. Animation du cadre de concertation mis en place sur la base des thématiques identifiées ; 2. Organiser, en fin juillet 2020, une journée d'interpellation citoyenne pour la redevabilité sur la gestion de la COVID-19.			
Infirmier Chef de poste	1. Organisation, tous les vendredis, d'une réunion d'évaluation et de traitement des informations par les volontaires de la communication sociale.			
Comité d'engagement citoyen (badienou gokh, Relais dans les quartiers, villages, ASC, Elèves, Enseignants...)	1. Mettre en œuvre le plan d'action de la communication dans les quartiers et les villages.			
PNUD	1. Le développement d'une application accessible aux 05 CTs pour la gestion du COVID-19.			

Le développement des axes stratégiques

L'atteinte des objectifs de la stratégie passe par le déploiement de plusieurs activités qui peuvent être regroupées en deux axes majeurs. Chaque axe comporte des activités qui concourent à modifier les comportements et attitudes et à promouvoir des changements structurels.

Ressources humaines et matérielles

Les principaux acteurs de la mise en œuvre de l'approche de communication se composent de la commune (maire, point focal communication), du PNUD (spécialiste en communication, consultants), le facilitateur, les partenaires d'exécution, les relais. Le renforcement des ressources humaines, au niveau local est primordial pour la réussite de l'approche : un point focal dédié à la communication, représentant du Conseil municipal est essentiel pour la mise en œuvre de certaines activités.

COÛT DU PLAN DE RIPOSTE COVID-19

La commune a évalué le coût de son plan de riposte à la somme de 86 320 000 de FCFA. Le récapitulatif du plan de riposte est le suivant :

Récapitulatif du plan d'actions de riposte de la Commune de Sandiara

Principales activités	Résultats attendus	Calendrier	Budget
SANTÉ			
Équipements dispensaires EPI, thermoflash	Les agents de santé sont protégés.	Imminent (avant le 02 juin 2020)	5 000 000
ECONOMIE			
Financement des femmes	Les femmes ont accès aux subventions de résilience	juin-septembre	10 000 000
Appui artisans	Les artisans ont accès aux subventions/crédits de résilience	juin-septembre	10 000 000
Appui-commerçants	Les commerçants ont accès aux subventions/crédits de résilience	juin-septembre	25 000 000
ÉDUCATION			
Lave-main, Masques	Les acteurs de l'école disposent d'équipements de protection	juin-septembre	10 000 000
Sensibilisation, équipements audio visuel	Le matériel audiovisuel de sensibilisation est disponible	juin-septembre	5 000 000
ENVIRONNEMENT			
Bacs à ordures-Matériel de nettoyage	Les ménages disposent de matériels de nettoyage	juin-septembre	5 000 000
COMMUNICATION			
Mise en œuvre du Concept #Jog XeeK Covid : Campagne de sensibilisation Médiatisation / Visibilité au sein des collectives (prise en charge des media)	Les gestes barrières sont appliquées	juin-juillet	1 500 000
Production de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 émissions radiophoniques de 60 min ; 01 spot radio de 30 s ▪ 01 vidéo de 3 min ▪ 01 documentaire de 7 min 	La collectivité territoriale dispose de supports de communication	juin-juillet	5 000 000
Convention avec la radio communautaire et la chaîne câblée locale pour la diffusion des supports de communication	Les populations sont mieux sensibilisées	toute la période	2 000 000
Production de supports (kakémonos, plaques d'informations en fer vinyle, plaque d'affichage numérique)	La collectivité territoriale dispose de supports de communication	juin-juillet	3 000 000
Consultant en communication pour le renforcement des capacités des relais en technique de communication de crise/ Réseaux sociaux / TIC	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations	Toute la période	300 000
Équipements / Fournitures de moyens de communication (Ordinateurs, connexion, vidéoprojecteur, téléphone)	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations	juin-juillet	3 000 000
Appui aux volontaires	La collectivité territoriale dispose d'un rapport documenté	juin-juillet	120 000
Coordination, Suivi par les points focaux	La collectivité territoriale dispose d'un rapport documenté	juin-juillet	400 000
Développement d'une application/Plateforme virtuelle commune aux 05 collectivités territoriales	La collectivité territoriale dispose d'un outil de diffusion des informations	Toute la période	1 000 000
COÛT DU PLAN			86 320 000

Stratégie de financement du plan de riposte

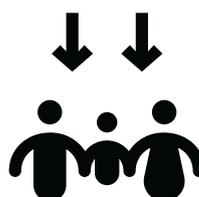
La stratégie de financement du plan de riposte de la Commune de Sandiara s'articule autour de trois axes :

Identification des partenaires potentiels



Unités industrielles installées dans la commune

Fonds propres (quelles lignes budgétaires pourraient être mobilisées ?)



Assistance aux populations vulnérables

Autres sources de financement



Contribution des personnes physiques et des associations



Contribution des entreprises installées dans la commune

Suivi-évaluation du plan

Le plan de riposte à la COVID-19 fera l'objet d'un suivi régulier assuré par le comité local de riposte mis en place par le maire de la commune. Des réunions périodiques seront organisées pour définir et évaluer les actions qui sont entreprises dans la commune dans le cadre de la riposte et organiser le déploiement des équipes sur le terrain pour la sensibilisation. Le comité collectera les données et documentera la gestion de l'épidémie au niveau communal.

Dans le domaine de la communication, un cadre de suivi-évaluation a été proposé avec des indicateurs de suivi des activités.

Une évaluation du plan d'actions sera réalisée à l'issue de 03 mois de mise en œuvre et plus tard à six mois, pour voir les effets dans la lutte contre la propagation de la COVID-19, mais aussi dans la capacité de la résilience de la commune en cas de survenue de risques sanitaires.



Protocole de la communication

L'établissement des modalités clefs d'intervention sous la forme de « protocole de la communication » permet de mieux situer les rôles et l'enchaînement des procédures et étapes dans la mise en œuvre et la coordination des activités. Le protocole de communication permet d'améliorer la planification, la mise en œuvre et la coordination avec les communicants territoriaux et les autres acteurs.

Activités	Méthode d'intervention	Responsables
NIVEAU TERRITORIAL		
Point focal en communication	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier un point focal communication parmi les collaborateurs, responsable de l'activité en mettant en avant le critère engagement et motivation ; 2. Délibérer et acter la désignation du Point focal. 	Maire
Volontaires de la communication sociale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informer d'abord sur l'objet des « volontaires de la communication sociale » au niveau des acteurs ciblés ; 2. Désigner un représentant au niveau de chaque : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quartier ; ▪ Village ; ▪ Badienou gokh ; ▪ Asc ; ▪ Matrone ou agent de santé ; ▪ Commission santé et sociale de la collectivité territoriale ; ▪ Etc. 3. Délibérer et acter la désignation des membres ; 4. Elaborer un modèle d'engagement des Volontaires ; 5. Signature des déclarations d'engagement par les volontaires pour l'appui à la mise en œuvre du Plan ; 6. Faire élaborer par le point focal une feuille de route pour l'accompagnement de la mise en œuvre du plan de communication ; 7. Tenir une réunion hebdomadaire d'évaluation et de traitement des données dirigée par le Point focal ; 8. Faire élaborer par le point focal, un rapport hebdomadaire de la situation de mise en œuvre ; 9. Développer une bandothèque (vidéos et photos) ; 10. Faire évaluer au terme de la mission par le Point focal, la mission des volontaires de la communication sociale. 	Maire

Concept « Jog Xeex COVID »	<ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier sur une semaine les activités du concept ; 2. Faire élaborer par le Point focal les termes de référence ; 3. Partager les objectifs du concept avec les volontaires ; 4. Concevoir et diffuser 10 émissions interactives à la radio communautaire sur les thématiques et les messages clefs à choisir ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ La prévention (avec les gestes barrières) ; ▪ L'argumentaire religieux (Islam et Christianisme) ; ▪ Le rôle de la Collectivité territoriale dans le cadre de la riposte ; ▪ La dimension communautaire de la riposte : la place des relais ; ▪ Les défis sanitaires et économiques de la COVID-19 ; ▪ La gestion de la COVID-19 par la communauté ; ▪ La prévention en milieu scolaire ; ▪ La dimension genre de la COVID-19 dans les collectivités territoriales ; ▪ Vivre en présence de la COVID-19 : le changement de comportement des populations face à la COVID-19 ; ▪ La stigmatisation en cas de COVID- 19. 5. Faire sponsoriser ces émissions pour faire participer la population avec des cadeaux ; 6. Organiser une caravane avec le Maire le jour du Louma pour sensibiliser les populations. Mettre à contribution les équipes du SNEIPS pour harmoniser les messages ; 7. Faire un focus durant le sermon du vendredi et les prêches du dimanche, sur la prévention de la maladie ; 8. Faire tenir des visites à domicile si possible avec la participation du Maire ; 9. Inviter la TV nationale (RTS), les radios locales et privées, et assurer un reportage au JT de la RTS pour diffusion, avec une interview du maire. 10. Elaborer une note de presse à transmettre aux media, au moins deux (02) jours avant l'évènement ; 11. Poster la note de presse, un jour avant l'activité ; 12. Compte rendu de media, suivi et monitoring de l'activité ; 13. Archiver les éléments contenus durant cette semaine. 	Point focal
Engager les Leaders communautaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire liste les personnes cibles et les informe de l'objet ; 2. Le maire se déplace pour avoir un engagement communautaire à s'impliquer dans la riposte. 	Maire
Point Santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire identifie un lieu à l'entrée et à la sortie ; 2. Le maire délibère et engage les travaux de réalisation d'une guérite ; 3. Le maire identifie deux personnes pour assurer la permanence et délibère sur l'objet ; 4. Le maire prévoit une motivation symbolique pour la pérennité de l'activité. 	Maire
Centre d'appel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le maire prend contact avec la SONATEL pour les modalités pratiques de mise en place d'un centre d'appel pour la gestion des cas suspects. 	Maire
Elaboration de supports de communication (affichage numérique, plaques, kakémonos visuels, spot radios, vidéo, plateforme web)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le point focal élabore les spécifications techniques avec l'appui du facilitateur ; 2. Le choix de l'opérateur est fait et validé par le Maire ; 3. La réalisation et réception des supports est constatée ; 4. Les supports sont diffusés par le Point focal ; 5. NB : Pour une convention, le point focal soumet au maire un projet de convention qui est signée par les deux parties. 	Point Focal

<p>Mise en œuvre du Plan de communication</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser une rencontre de restitution du plan de communication aux volontaires ; 2. Organiser un atelier de compréhension des messages à diffuser ; 3. Chaque message, ou accroche doit faire l'objet d'un consensus au niveau des volontaires ; 4. Choisir des messages avec un usage multi-langue ; 5. Prendre en charge financièrement les plans de communication des CTs pilotes 6. Acheter des supports informatique et audiovisuels (Ordinateur et vidéoprojecteur, connexion, téléphone) suivant procédure PNUD 	<p>Point Focal PNUD</p>
<p>Suivi-capitalisation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valider un format normalisé pour les rapports, le suivi et ainsi que le contenu proposé par le facilitateur/ la messagerie des centres d'appel ; 2. Tenir un rapport hebdomadaire des activités visées ; 3. Transmettre chaque Lundi le rapport au facilitateur ; 4. Favoriser une communication axée sur les résultats. 	<p>Point focal</p>
<p>Guide didactique COVID</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un mémo et une requête à l'attention du Directeur du SNEIPS 2. Inclure le coût de la prise en charge de cette activité ; 3. Elaborer les termes de référence pour l'élaboration du guide didactique ; 4. S'attacher les services de spécialistes pour l'élaboration du guide ; 5. Concevoir et valider le contenu du guide et le traduire en langue locale (Ouolof et Sérère) ; 6. Procéder à la diffusion du guide didactique ; 7. Faire un appel à concurrence d'une Agence de communication sur une longue période. 	<p>PNUD</p>
<p>NIVEAU EXTERNE</p>		
<p>Stratégie digitale et Stratégie de duplication</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaborer un mémo et une requête de financement ; 2. Inclure le coût de la prise en charge de cette activité ; 3. Elaborer les termes de référence pour l'élaboration des documents de stratégie ; 4. S'attacher les services de spécialistes pour l'élaboration des stratégies ; 5. Concevoir et valider le contenu des stratégies ; 6. Procéder à la mise en œuvre. 	<p>PNUD</p>





Serigne Gueye DIOP

Ministre conseiller auprès du
Président de la République

Maire de la commune de Sandiara

serignegdiop@gmail.com

+221 77 740 61 69



**Programme des Nations Unies pour le
développement**

Bureau du Sénégal

Route du Méridien Président,
Almadies Immeuble Wollé Ndiaye

Dakar, Sénégal - BP 154